



# INSCRIPTION THÉÂTRE

## Année scolaire 2022 / 2023

Nouvelle inscription

Réinscription après abandon ou congé

### Partie réservée à l'administration

Dossier donné par ..... le ..... reçu le ..... par .....

Enregistrement logiciel fait le ..... visa 1 ..... visa 2 .....

## I. État civil de l'élève

Nom ..... Prénom .....

Né(e) le ..... à .....

Adresse / CP / Ville .....

Collectivité de référence \*  Dieppe Maritime  Falaises du Talou  Terroir de Caux  Hors Sydempad

Tél. domicile ..... Mobile\*\* .....

Courriel\*\* ..... @ .....

### ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ – SCOLARITÉ 2022/2023

Nom de l'établissement .....

Classe .....

Non scolarisé, précisez votre activité .....

## II. Renseignements concernant les parents ou les représentants de l'élève (le cas échéant)

### PARENT 1

Nom .....

Prénom .....

Adresse / CP / Ville.....

.....

Courriel \*\*\* .....

Tél. domicile .....

Tél. professionnel .....

Mobile .....

Profession .....

C.S.P. ....

### PARENT 2

Nom .....

Prénom .....

Adresse / CP / Ville.....

.....

Courriel\*\*\* .....

Tél. domicile .....

Tél. professionnel .....

Mobile .....

Profession .....

C.S.P. ....

C.S.P. : (1) Agriculteurs / exploitants – (2) Artisans / commerçants / chefs d'entreprise – (3) Cadres et professions intellectuelles supérieures (4) Professions intermédiaires – (5) Employés – (6) Ouvriers – (7) Retraités – (8) Sans activité professionnelle – (9) Élèves et étudiants

\*cochez la case correspondante \*\*facultatif, si vous souhaitez que votre enfant soit informé-e également directement d'une absence de professeur, d'un aménagement d'un horaire, de notre programmation culturelle \*\*\*obligatoire, nous communiquons par mail les informations aux familles

### III. Renseignements concernant la scolarité artistique de l'élève\*

*Dans la continuité du parcours découverte, votre enfant pourra choisir de poursuivre exclusivement en théâtre ou de s'orienter vers une dominante théâtre comprenant également une pratique du chant ou de la danse.*

#### Découverte

- 8-9 ans : Eveil, Mercredi 10h30 - 12h30
- 10-14 ans : Initiation, Jeudi 17h30 - 19h30

#### Cursus

- 15-17 ans (débutants) : Cycles 1, Mercredi 14h00 – 17h00
- 15-17 ans : Cycle 2 et 3, Mercredi 14h00 - 19h00

Pour les élèves mineurs en découverte ou en cursus, possibilité de suivre 1 cours hebdomadaire dans une autre discipline en tant que pratique collective complémentaire, à choisir entre :

- Option chant* :
  - Chorale enfant (7-9ans)  Chorale collégien (10-13ans)  Atelier vocal lycéen
- Option danse* :
  - Classique  Contemporain  Hip-hop /  Niveau Débutant  Niveau Avancé

#### Hors Cursus

- Atelier adultes, Mardi 19h00 - 22h00

### IV. Renseignements complémentaires

#### 1. Pratique(s) artistique(s) années antérieures

Discipline(s) .....

Établissement .....

Si établissement non renseigné, nombre d'années de pratique .....

Niveau .....

*\*cochez la case correspondante*

2. **Elève en situation de handicap (atteint d'un trouble DYS, d'un trouble de l'apprentissage...)**

- OUI (précisions, si vous souhaitez les communiquer uniquement) :

.....  
.....

**V. Pièces à fournir et engagements\***

**1. Pièces à fournir**

- Un justificatif de domicile
- Si mutation d'un autre établissement, toute attestation de pratique
- Justificatifs pour obtenir une aide sociale :
  - Pass Jeunes 76 (Attestation de Rentrée Scolaire de la CAF)
  - Atout Normandie (QR Code de la carte)
  - Bons Temps Libres de la CAF (attestation de la CAF)
  - Coup de Pouce Loisir ville de Dieppe (Bon Coup de Pouce Loisir)
  - autres : .....
  
- **Pour les habitants de l'Agglomération Falaises du Talou et extérieurs SYDEMPAD**, une attestation de la CAF indiquant votre quotient familial
  - Je ne souhaite pas fournir mon attestation de la CAF (tarif maximal appliqué)
  
- **Pour les habitants de l'Agglomération Dieppe-Maritime**, l'original de la feuille d'imposition 2022 / revenus 2021
  - Je ne souhaite pas fournir mon avis d'imposition (tarif maximal appliqué)

**2. Modalités de règlement des frais de scolarité et frais de dossier \* :**

- Règlement en 1 fois : décembre
- Règlement en 3 fois : décembre / mars / mai

**3. Cession des droits à l'image**

- Autorise le Conservatoire à l'exploitation des photographies et vidéos sur lesquelles mon enfant ou moi-même apparaîtrait, et qui pourraient être utilisées à des fins de prospection, de promotion, de réalisation de tout support médiatique (audio, vidéo, internet, papier ...), ou de réalisation discographique. Cette autorisation n'est pas limitée dans le temps et reste valable pour tous types d'actions médiatiques liées aux diverses activités du Conservatoire sans contrepartie.
  
- N'autorise pas le Conservatoire à l'exploitation de mon image (ou celle de mon enfant) sur ses supports de communication.

*\* Cochez les cases correspondantes*

#### 4. Engagements

Je soussigné(e) .....

Elève ou responsable de l'élève (rayez la mention inutile) :

.....

- Dégage l'établissement de toute responsabilité à l'égard de mon enfant en dehors des heures de cours,
  - M'assure de la présence du professeur avant de déposer mon enfant dans l'établissement et veille à le récupérer dès la fin de son cours,
  - Certifie avoir pris connaissance du règlement des études et de son avenant,
  - M'engage à prendre connaissance des informations transmises et affichées par l'établissement,
  - Reconnais avoir pris connaissance des tarifs et modalités d'inscription.  
!▲ ! Toute année commencée est due.
- 
- M'engage à prévenir le conservatoire en cas d'absence.

A .....

Le .....

SIGNATURE (« lu et approuvé »)

### **DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION / RÉINSCRIPTION**

#### **Réinscriptions (à l'accueil du Conservatoire) :**

**\*du lundi 20/06/22 au samedi 02/07/22,  
du lundi au vendredi de 14h00 à 18h45 et le samedi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 16h30**

#### **Nouvelles inscriptions (à l'accueil du Conservatoire) :**

**\*du lundi 27/06/22 au lundi 05/07/22  
du lundi au vendredi de 14h00 à 18h45 et le samedi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 16h30**

**\*du lundi 22/08/22 au vendredi 02/09/22  
du lundi au vendredi de 14h00 à 18h45**

*Toute nouvelle inscription est conditionnée au nombre de places disponibles.*

**CONSERVATOIRE CAMILLE SAINT-SAËNS  
63 rue de la Barre 76200 Dieppe  
02 32 14 44 50 | [scolarite@sydempad.fr](mailto:scolarite@sydempad.fr)**